

# Flash nucléaire 9

Septembre 2013 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

## **Le Conseil fédéral adopte le message sur la stratégie énergétique 2050, ...**

Le Conseil fédéral a adopté le 4 septembre 2013 le message relatif au premier paquet de mesures de la stratégie énergétique 2050 et l'a soumis au Parlement pour examen. L'objectif consiste à restructurer par étapes l'approvisionnement énergétique suisse d'ici à 2050, notamment en réduisant la consommation énergétique et en développant de manière économiquement viable et moderne les sources d'énergie renouvelables. Pour mettre en œuvre le premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050, une révision totale de la loi sur l'énergie ainsi que des adaptations dans neuf autres lois fédérales sont nécessaires. La révision de la loi sur l'énergie nucléaire (LENu) garantira qu'aucune autorisation générale ne sera plus accordée pour la construction de nouvelles centrales nucléaires, ni pour des modifications de centrales existantes. En outre, le moratoire inscrit dans la LENu concernant l'exportation des assemblages combustibles usés en vue de leur retraitement sera dorénavant remplacé par une interdiction de ces exportations. Le Conseil fédéral estime à 4,7 milliards de francs le coût annuel à l'horizon 2050 du renouvellement et de l'exploitation des centrales existantes et de nouvelles centrales. 18 milliards de francs s'ajoutent à cela d'ici à 2050 pour la restructuration et l'extension des réseaux. Pour le Conseil fédéral, la Stratégie énergétique 2050 représente un contre-projet indirect à l'initiative Sortir du nucléaire des Verts.

## **... premières réactions des partis...**

Les partis suisses réagissent de manière contrastée au message de la stratégie énergétique 2050. Pour l'Union démocratique du centre (UDC), le message de la Stratégie énergétique 2050 approuvé par le Conseil fédéral «est en réalité un ramassis d'interventions de l'Etat, de mesures contraignantes ainsi que de taxes et de redevances qui saigneront littéralement l'économie et

en particulier la classe moyenne.» Le PLR (les Libéraux-Radicaux) estime lui aussi que le Conseil fédéral a adopté un message trop axé sur le dirigisme étatique et sur une économie basée sur les subventions. Il continue d'exiger un ensemble de mesures pour la Stratégie énergétique 2050, sur lequel le peuple doit pouvoir se prononcer. Pour le Parti démocrate-chrétien (PDC), la Stratégie énergétique 2050 est un premier pas important dans la bonne direction. La sécurité d'approvisionnement doit être la priorité absolue ici. Le Parti bourgeois-démocrate (PBD) est en revanche convaincu que les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 ne pourront être atteints sur la durée et économiquement parlant qu'avec une réforme fiscale adaptée, introduite en conséquence dès 2020. Le Parti socialiste (PS) et le Parti écologiste suisse saluent au contraire l'orientation de la Stratégie énergétique 2050.

## **... et des associations**

Pour l'organisation faîtière de l'économie, économiquesuisse, le message adopté par le Conseil fédéral sur la stratégie énergétique 2050 représente seulement un «petit» pas dans la bonne direction. Aux yeux de l'économie, il est positif qu'il se distancie d'objectifs excessivement ambitieux pour les 40 prochaines années et focalise davantage la politique énergétique sur le marché. Divers points du projet doivent toutefois être améliorés dans le cadre des débats parlementaires. L'usam, l'organisation faîtière des PME suisses, soutient l'orientation générale de la stratégie, qui vise à renforcer l'efficacité énergétique et la durabilité. Le fait d'orienter davantage la Suisse sur une utilisation efficace de l'énergie et sur des formes durables de production énergétique ouvre de larges possibilités à l'économie et aux PME en particulier. Il faut cependant recourir de manière systématique à des instruments de l'économie de marché. L'Association des entreprises électriques suisses (AES) salue elle aussi le message du Conseil fédéral. Les modifications législatives proposées demandent toutefois à être

### Rédaction:

T. Menanteau, M.-F. Aepli,  
B. Bechtold, M. Brugger,  
M. Rey, M. Schorer, D. Stebler

Forum nucléaire suisse  
Case postale 1021  
3000 Berne 14  
Téléphone 031 560 36 50  
Téléfax 031 560 36 59  
info@forumnucleaire.ch  
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an  
ISSN 1421-0355

© 2013 by Forum nucléaire suisse

complétées. Il convient en particulier de considérer le système dans son ensemble – au lieu de prendre des mesures isolées – et d'établir des conditions cadres claires pour les solutions de marché.

### **Fin de l'audition pour l'ordonnance sur les comprimés d'iode**

La Confédération estime que des comprimés d'iode devraient désormais être distribués directement aussi en zone 3. En 2004, ils ont été distribués à tous les foyers et organisations dans les zones 1 et 2 (dans un rayon de 20 kilomètres autour des centrales nucléaires suisses). Dans la zone 3 (reste de la Suisse), les comprimés d'iode ont été distribués et stockés de manière décentralisée dans les cantons. Les cantons devaient jusqu'alors être capables, dans la zone 3, de distribuer les comprimés à la population dans les 12 heures à compter de l'ordre de distribution. Un contrôle des concepts de distribution a toutefois révélé que de nombreux cantons n'étaient pas en mesure de distribuer les comprimés dans les délais. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a ainsi travaillé sur une révision de l'ordonnance sur les comprimés d'iode et a mis celle-ci en consultation jusqu'au 30 août 2013. Les exploitants des centrales nucléaires suisses estiment que la modification n'est pas nécessaire. La réglementation actuelle est appropriée et correspond à la pratique internationale.

### **Première étude de planification de l'emplacement de l'installation de surface pour dépôts en profondeur**

Dans chacune des six régions proposées comme site d'implantation du dépôt en couches géologiques profondes en Suisse, au moins un site d'implantation de l'installation de surface doit être désigné, et une étude de planification être réalisée. Celle-ci décrit la disposition, l'agencement et l'aménagement potentiels de l'installation de surface. La première de ces études de planification est désormais disponible pour le site d'implantation de Wellenberg. La Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) l'a présentée le 5 septembre 2013 à une assemblée de la «plateforme Wellenberg». Les études de planification des cinq autres régions d'implantation (Jura-est, Pied sud du Jura, nord des Lägern, Südranden et Zurich nord-est) seront, selon la Nagra, présentées dans les mois à venir.

### **Les installations de surface et la protection des eaux de ne s'excluent pas**

En novembre 2012, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a chargé la Nagra de présenter dans un rapport les moyens de garantir la protection des personnes et de l'environnement à proximité de l'installation de surface d'un dépôt en couches géologiques profondes. D'après la Nagra, la sécurité de la construction et de l'exploitation d'une telle installation est assurée «pour autant que le site choisi, le dimensionnement des ouvrages et les processus opérationnels soient appropriés». Une installation de surface ne présente ainsi pas de danger particulier pour les eaux souterraines, et remplit donc les exigences requises dans le cadre de la procédure d'autorisation. Le centre de stockage intermédiaire de Würenlingen (Zwilag), notamment, se trouve aussi dans une zone de protection des eaux. Les autorités fédérales évaluent les conclusions de la Nagra comme «plausibles».

### **Le changement climatique, principale préoccupation des Suisses**

Le groupe suisse de réassurances Swiss Re a effectué dans 19 pays un sondage portant sur la perception du risque. Les personnes interrogées devaient choisir, sur la thématique des «risques généraux» et parmi neuf risques proposés, deux risques qu'elles considéraient comme étant actuellement des risques majeurs pour leur pays. Les réponses ont révélé des différences importantes. En France et aux Etats-Unis, les sondés ont clairement considéré une crise économique comme la plus grande des menaces. L'Afrique du Sud, le Brésil ou encore le Mexique ont quant à eux cité la criminalité, la Chine le changement climatique, tandis que l'Allemagne et le Japon ont cité le vieillissement de la population. En Suisse, ce sont le changement climatique (43%) et la prévoyance vieillesse (42%) qui sont arrivés en tête des préoccupations, ces pourcentages étant même supérieurs à la moyenne mondiale. Les craintes liées aux risques économiques, à la criminalité et au terrorisme, et aux troubles sociaux en Suisse sont les moins citées. Seuls 13% des personnes interrogées en Suisse considèrent comme élevé le risque d'accident nucléaire et autres accidents majeurs. Au Japon, ce risque obtient 33%, en Allemagne 13%, en France 9%, aux Etats-Unis 8%, en Grande-Bretagne 6% et en Chine 5%.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site [www.forumnucleaire.ch](http://www.forumnucleaire.ch).